



Orléans, le mardi 4 août 2009

JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR
DU LOIRET

VICE-PRESIDENT
DE LA COMMISSION
DES LOIS

ANCIEN
MINISTRE

Monsieur le Préfet,

Comme vous le savez, le département du Loiret compte nombre d'entreprises qui relèvent du secteur de la sous-traitance et des équipementiers de l'automobile. Une part non négligeable d'entre elles connaissent depuis plusieurs mois de réelles difficultés.

Pour aider les entreprises relevant de ce secteur d'activité à faire face à la crise et à se développer, le gouvernement a créé un Fonds de Modernisation des Equipementiers de l'Automobile (FMEA).

J'ai eu l'occasion de dire au Sénat que ce fonds me paraissait trop faiblement doté et que les conditions pour y accéder me paraissaient trop sélectives.

Comme j'ai eu l'occasion de vous le dire récemment, je ne connais pas d'entreprise du Loiret qui en ait bénéficié.

Aussi vous serais-je reconnaissant de bien vouloir me tenir informé de la liste des entreprises du Loiret qui en auraient bénéficié à ce jour.

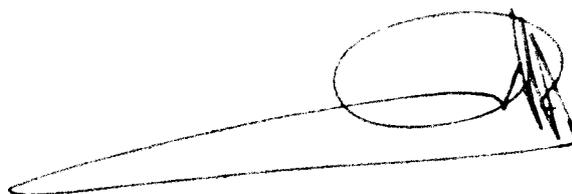
./.

Monsieur Bernard FRAGNEAU
Préfet de la région Centre, préfet du Loiret
181 rue de Bourgogne
45000 ORLEANS

Si celle-ci est très restreinte – ce que je crains – je vous serais reconnaissant de bien vouloir me tenir informé des dispositions que vous envisagez de prendre et de celles que le gouvernement envisage de prendre pour que ce fonds bénéficie davantage aux entreprises de notre département et, de manière plus générale, pour que son montant ainsi que les critères d'attribution soient reconsidérés.

Dans le même ordre d'idée, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me tenir informé de la liste des entreprises du Loiret qui auraient bénéficié à ce jour d'un concours au titre du Fonds stratégique d'investissement (FSI) qui a été mis en place par le gouvernement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a large, stylized loop and a vertical flourish.

Jean-Pierre SUEUR

Si celle-ci est très restreinte – ce que je crains – je vous serais reconnaissant de bien vouloir me tenir informé des dispositions que vous envisagez de prendre et de celles que le gouvernement envisage de prendre pour que ce fonds bénéficie davantage aux entreprises de notre département et, de manière plus générale, pour que son montant ainsi que les critères d'attribution soient reconsidérés.

Dans le même ordre d'idée, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me tenir informé de la liste des entreprises du Loiret qui auraient bénéficié à ce jour d'un concours au titre du Fonds stratégique d'investissement (FSI) qui a été mis en place par le gouvernement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre SUEUR